

ACTIVITÉS DE SANTÉ ET RESPONSABILITÉS

Directeur : Pr David NOGUÉRO

PRÉSENTATION

Le parcours s'adresse aussi bien aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études et s'orienter vers la recherche juridique dans le domaine de la santé qu'à ceux qui souhaitent après leur diplôme trouver des débouchés professionnels (cabinets d'avocats spécialisés en droit médical, compagnies d'assurance, institutions de santé, établissements de soins, agences sanitaires, laboratoires pharmaceutiques...).

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Le parcours « Activités de santé et responsabilités » a pour objectif de permettre aux étudiants non seulement de maîtriser la réparation des dommages corporels liés aux activités de soins et aux produits de santé, dans les procédures amiables et contentieuses, mais aussi de former à la recherche sur les problématiques du droit de la santé en vue de la préparation d'une thèse de doctorat. La formation insiste sur les aspects tant de droit privé que de droit public, sans négliger l'éthique.

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par la santé, qu'ils soient publics ou privés. Il peut s'agir d'un cabinet d'avocats, d'agences sanitaires, ou d'établissements de santé, par exemple. Initié à la recherche, le diplômé pourra travailler à l'Université (après la thèse et les recrutements correspondants).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale

Le parcours « Activités de santé et responsabilités » est organisé en termes d'unités d'enseignements (UE), en quatre semestres : 5 UE au 1er semestre + 4 UE au 2nd semestre + 7 UE aux 3ème et 4ème semestres (pour le semestre 4, la dernière UE correspond au mémoire ou au stage obligatoire). Les enseignements donnent lieu à une notation sous forme d'examen terminal qui prend habituellement la forme d'un écrit. D'autres enseignements donnent lieu à un contrôle continu, ce qui permet aux enseignants de confier aux étudiants des dossiers pratiques et des recherches et exposés sur des points déterminés. Les examens sont organisés à la fin de chaque période de cours.

Un stage peut être effectué en M1 et doit obligatoirement être effectué en M2 si l'étudiant n'opte pas pour la rédaction d'un mémoire de recherche (stage de 2 mois minimum).

Volume horaire : 510h maximum en M1 et 280h en M2 (hors stage et mémoire).

Contact : scolarite.master.deg@u-paris.fr

Candidature en M1 : <https://u-paris.fr/mon-master-la-nouvelle-plateforme-nationale-pour-lentree-en-master-1/>

Candidature en M2 : <https://droit.u-paris.fr/candidatures/candidature-en-master/>

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
UE 1 - 2 matières au choix	14	14
Droit des sociétés commerciales (36h CM et 15h TD)		
Techniques comptables et financières (36h CM et 15h TD)		
Contentieux administratif (36h CM et 15h TD)		
Régime général de l'obligation (36h CM et 15h TD)		
UE 2 - Droit des assurances (36h)	3,5	3,5
UE 3 - 1 matière au choix	3,5	3,5
Droit de l'environnement (36h)		
Normes sanitaires (24h)		
UE 4 - 2 matières au choix	7	7
Techniques comptables et financières (36h)		
Droit pénal spécial (36h)		
Droit fiscal international et européen (36h)		
Droit pénal des affaires (36h)		
Droit des sociétés commerciales (36h)		
Régime général de l'obligation (36h)		
Droit de l'environnement (36h)		
Normes sanitaires (24h)		
Contentieux administratif (36h)		
Atelier de clinique juridique (26h)		
UE 5 - Langues - 1 au choix (15h)	2	2
Anglais		
Allemand		
Espagnol		

SEMESTRE 2	ECTS	COEF.
UE 1 - 1 matière au choix	7	7
Droit fiscal des affaires (36h CM et 15h TD)		
Droit des relations collectives de travail (36h CM et 15h TD)		
Droit international privé 2 (36h CM et 15h TD)		
Droit des contrats et des marchés publics (36h CM et 15h TD)		
UE 2 - 3 matières obligatoires	14	14
Droit de la santé (36h CM et 15h TD)	7	7
Droit de la sécurité sociale (36h)	3,5	3,5
Droit de la propriété intellectuelle (36h)	3,5	3,5
UE 3	7	7
1 matière au choix :	3,5	3,5
- Protection des personnes vulnérables (36h)		

- Droit fiscal des affaires (36h)		
- Droit des relations collectives de travail (36h)		
- Droit international privé 2 (36h)		
- Droit des contrats et des marchés publics (36h)		
- Droit européen des affaires (36h)		
- Droit international économique (36h)		
- Droit des politiques de l'Union européenne (36h)		
- Droit de la concurrence et de la distribution (36h)		
1 matière au choix :	3,5	3,5
- Protection des personnes vulnérables (36h)		
- Droit fiscal des affaires (36h)		
- Droit des relations collectives de travail (36h)		
- Droit international privé 2 (36h)		
- Droit des contrats et des marchés publics (36h)		
- Droit européen des affaires (36h)		
- Droit international économique (36h)		
- Droit des politiques de l'Union européenne (36h)		
- Droit de la concurrence et de la distribution (36h)		
- Engagement étudiant		
- Sport		
- Stage : pratique professionnelle		
- Atelier de clinique juridique (26h)		
UE 4 - Langues - 1 au choix (15h)	2	2
Anglais		
Allemand		
Espagnol		

SEMESTRE 3	ECTS	COEF.
7 UE obligatoires	30	30
Organisation du système de santé (20h)	4	4
Santé et personnes vulnérables (20h)	2	2
Responsabilité des acteurs de santé (45h)	10	10
Aspects pratiques de l'indemnisation (15h)	2	2
Droit de la biomédecine 1 (20h)	5	5
Droit des malades (20h)	5	5
Medical liability (20h)	2	2

SEMESTRE 4	ECTS	COEF.
6 UE obligatoires	20	20
Sécurité sanitaire (20 h)	4	4
Santé et nouvelles technologies (20 h)	5	5
Assurance et responsabilités (20 h)	2	2
Droit de la biomédecine 2 (20 h)	5	5
Anglais (25 h)	2	2
Responsabilité pénale (15 h)	2	2
UE 7 - Stage ou mémoire	10	10